

## LES ATELIERS COLLECTIFS

- \* Mieux connaître sa maladie
- \* connaître et gérer son traitement
- \* intérêt de l'activité physique
  - \* exercices d'équilibre
  - \* gestion du stress
- \* gestion des fluctuations motrices
  - \* organisation du domicile et amélioration du quotidien



## L'EQUIPE PROFESSIONNELLE

L'équipe est composée :

- D'un médecin coordonnateur
- D'une infirmière
- D'une monitrice d'activité physique adaptée
- D'une ergothérapeute

.....Et d'autres professionnels selon les besoins du patient.

## DANS LE SERVICE HOPITAL DE JOUR

CSSR LA ROSERAIE

7 RUE CHARLES DALENCOUR

76310 SAINTE ADRESSE

TEL : 02.35.54.76.61 (INFIRMIERE)

OU

TEL : 02.35.54.74.00 (ACCUEIL)



## PROGRAMME ETP PARKINSON

Brochure d'information pour  
les patients parkinsoniens,  
leurs aidants ainsi que les  
correspondants extérieurs.



CSSR LA ROSERAIE, Janvier 2018

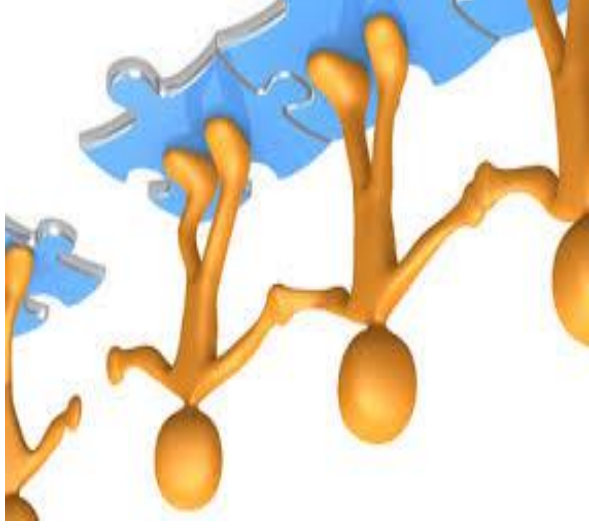


## Le lien avec les familles et partenaires extérieurs

Les aidants sont intégrés avec l'accord du patient dans certains ateliers afin de mieux comprendre la maladie et la gestion du quotidien.

Une convention de partenariat est réalisée avec l'association France Parkinson.

Une communication a été faite sur le programme ETP Parkinson aux différents partenaires médicaux afin de pouvoir orienter les personnes concernées par la maladie.



## Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique ?

L'éducation thérapeutique peut être proposée au patient atteint d'une maladie neurodégénérative et chronique comme la maladie de parkinson. Elle lui permet de maintenir, voire d'améliorer sa qualité de vie. Guidé par son médecin traitant, écoute et accompagné par une équipe de professionnels formés, le patient va apprendre à mieux gérer sa maladie au quotidien, en prenant en compte ses contraintes, qu'elles soient d'ordre familiales, sociales ou autres.

## L'organisation du programme

Le patient est orienté vers une démarche d'éducation thérapeutique Un premier entretien est réalisé avec le médecin coordonnateur ainsi que l'équipe du programme afin de définir le Bilan Educatif Partagé.

Un programme personnalisé d'éducation thérapeutique est défini en partenariat avec le patient Les ateliers individuels et/ou collectifs sont programmés avec une évaluation du bénéfice

Une synthèse pluri-professionnelle est envoyée au médecin traitant

**PARLEZ-EN à votre médecin traitant, neurologue, kinésithérapeute, association.... ET Surtout....**

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations**